

Contribution du Comité scientifique¹ de la Fédération Française des Dys-19 juin 2025

Concernant la réforme de la formation initiale des enseignants

Réforme présentée le 28 mars 2025 par Mme la ministre d'État Élisabeth Borne

Introduction

La FFDys, par l'intermédiaire de son comité scientifique, souhaite apporter une contribution à la réforme engagée visant à repenser en profondeur le recrutement et la formation initiale des professeurs du premier et du second degré ainsi que des conseillers principaux d'éducation (CPE).

Cette contribution s'articule autour de trois volets :

- **Des constats**
- **Des principes**
- **Des propositions concrètes** accompagnées d'une **annexe**.

I. Six constats principaux

1. Des efforts notables, mais jugés insuffisants

Depuis la loi du 11 février 2005, des efforts ont été faits en faveur de la scolarisation des élèves en situation de handicap, notamment ceux porteurs de troubles spécifiques du langage et des apprentissages (TSLA² ou troubles Dys).

Toutefois, le Comité des droits des personnes handicapées de l'ONU (octobre 2021) et le Comité européen des droits sociaux (décembre 2022) jugent ces efforts **insuffisants**, en particulier concernant **l'accessibilité aux savoirs** et à **l'école ordinaire**.

2. Une formation initiale trop limitée

L'arrêté du 25 novembre 2020 fixe à **25 heures** la durée minimale de formation sur les besoins éducatifs particuliers pour les futurs enseignants.

¹ <https://www.ffdys.com/composition-du-comite-scientifique/>

² https://www.ffdys.com/wp-content/uploads/2022/01/Comite_Scientifique_FFDYS_211215.pdf

Cette durée est **largement insuffisante**, tant sur le plan quantitatif que qualitatif.
L'hétérogénéité des contenus abordés par les INSPE aggrave cette situation.

3. **Une formation continue défaillante**

Le manque de moyens (budgets, remplaçants) freine le développement d'une formation continue à la hauteur des besoins.

La création des Écoles académiques de la formation continue (janvier 2022) n'a pas permis d'infléchir significativement cette tendance, notamment pour les élèves porteurs de TSLA (troubles Dys).

Une formation professionnelle cohérente et stable dans le temps est nécessaire, avec des objectifs quantitatifs clairs et des moyens conséquents.

4. **Une formation des cadres encore trop négligée**

Inspecteurs de circonscription, IA-IPR, chefs d'établissement : tous ont un rôle essentiel dans le pilotage de l'école inclusive, y compris dans la mise en œuvre et l'évaluation des projets de scolarisation (PAP, PPS). Leur formation spécifique est pourtant trop souvent absente.

5. **Un ancrage dans la stratégie nationale TND à clarifier**

Depuis 2018, les TSLA sont intégrés dans la stratégie nationale sur l'autisme et les troubles du neurodéveloppement (TND).

Toutefois, leurs **spécificités** ne doivent pas être diluées dans cette classification.

Les élèves porteurs de TSLA représentent environ **8 % d'une classe d'âge** (soit 1 à 2 élèves par classe) et nécessitent des **réponses pédagogiques particulières**, incluant la collaboration entre l'Éducation nationale et les professionnels de santé.

6. **Une montée de la défiance envers l'inclusion**

Un **mouvement de contestation** de l'école inclusive se développe parmi les enseignants. Selon le SNUipp-FSU, **60 %** des professeurs des écoles dénoncent une dégradation de leurs conditions de travail.

Cette souffrance professionnelle doit être entendue.

La réponse doit être **ambitieuse** : un véritable **acte II** de l'école inclusive, et non des mesures symboliques.

II. Quatre principes fondamentaux

1. **Une formation initiale qui prépare vraiment à l'inclusion**

Il est essentiel que les contenus et modalités de formation permettent aux enseignants du XXI^e siècle de considérer l'inclusion des élèves en situation de handicap comme constitutive de leur métier.

Cette exigence doit irriguer l'ensemble des parcours, sans nier la complexité de la tâche, mais en valorisant ses richesses.

2. **Une structuration claire, stable et cohérente de la formation initiale**

- Référentiels nationaux de formation exigeants mais respectueux de l'autonomie universitaire
- Volumes horaires conséquents et délégués

- Développement de formateurs de formateurs, incluant des professionnels de santé experts (centres de référence des TSLA, unités TND, etc.)
3. **Un rôle de prévention assumé par les enseignants**
La réponse aux difficultés des élèves porteurs de TSLA ne nécessite pas toujours un diagnostic médical.
Il s'agit avant tout :
- de repérer les signaux d'alerte,
 - d'évaluer les besoins,
 - de mettre en place des adaptations pédagogiques pertinentes,
 - de développer des supports et outils accessibles.

Cela suppose une solide culture des **fonctions cognitives** et des **processus d'apprentissage**.

4. **Une logique de travail en réseau à renforcer**
L'enseignant reste l'acteur central de la scolarisation.
Mais selon la nature et la sévérité du trouble, une **co-construction** du parcours avec les familles et les professionnels (Éducation nationale, santé, médico-social) est indispensable.

III. Propositions concrètes

(accompagnées en pièce jointe des : « Recommandations du comité scientifique de la FFDys à l'élaboration d'un référentiel de formation aux TSLA dans le cadre des TND »³)

A. Sur l'ingénierie générale

- Prise en compte des TSLA dans la maquette de formation présentée le 28 mars 2025.

B. Niveau Licence

- Intégration des enjeux de l'école inclusive dans le **bloc 2** de la licence « professorat des écoles ».
- Mobilisation, dans le **bloc 1**, des travaux de recherche sur les enseignements fondamentaux (langage, motricité, calcul, etc.).

³ https://www.ffdys.com/wp-content/uploads/2023/09/Recommandations_Comite_Scientifique_FFDys_pour_referentiel_formation_TSLA_Juillet_2023.pdf

C. Concours

- Possibilité d'aborder les besoins éducatifs particuliers, notamment les TSLA, dans la seconde épreuve d'admission.

D. Niveau Master

- Augmenter la part de la formation consacrée à la diversité des élèves à **25 %** (au lieu de 17 % ou 11 %).
- Prise en compte de la diversité des élèves dans les formations **didactiques**.
- Prévoir que tout stagiaire soit confronté au **suivi ou à la mise en œuvre** d'un PAP ou PPS.

IV. Pour un contenu de formation national cohérent

À intégrer dans le référentiel national de formation initiale des enseignants (en lien avec les travaux du CSEN) :

- Affirmation de **principes pédagogiques** : accessibilité universelle des savoirs, pédagogie fondée sur des preuves, repérage précoce.
- Connaissances solides sur le **fonctionnement cognitif**.
- Maîtrise des **outils d'évaluation** et d'identification des besoins.
- Connaissance des **modalités d'enseignement différenciées** par paliers d'intervention.
- Utilisation pertinente des **outils de compensation** et des **évaluations adaptées**.
- Bonne connaissance de l'**écosystème de ressources** de l'Éducation nationale et du secteur santé.

Conclusion

La FFDys, via son comité scientifique, est disponible pour échanger sur cette contribution et la transmettre aux organismes compétents, notamment les INSPE.